



Colloque international

Cris et Inuits du Nord du Québec Territoire, économie, société et culture

Université d'Angers, MSH Confluences (France)
22-23-24 octobre 2009

APPEL A COMMUNICATIONS

Organisation : le CERPECA (Centre d'Etudes Canadiennes de l'Université d'Angers), le CERHIO/U. Angers, Histoire sociale (UMR CNRS 6258) et le CARTA-ESO, U. Angers, Géographie sociale (UMR CNRS 6590) ; en collaboration avec la Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone de l'Université du Québec à Montréal et le CENA (Centre d'Etudes Nord Américaines de l'Université Libre de Bruxelles, ULB).

A - Problématique



La région Nord du Québec (actuellement en grande partie la circonscription électorale d'Ungava) est située au nord du 49^e parallèle, à l'est de la Baie d'Hudson et de la Baie James. D'une superficie de 747 157 km² (environ une fois et demie la France et 55 % du territoire québécois), elle est peuplée depuis des millénaires : au nord par les Inuits (actuellement environ 9 500 sur leur territoire du Nunavik) ; au sud par les Cris (actuellement environ 13 500 sur leur territoire d'Eeyou Istchee) ; plus, au nord-est, par des Naskapis (environ 850, actuellement dans la région de Duplessis). Depuis une centaine d'années, des migrants de la vallée du Saint-Laurent s'y sont aussi installés et les Québécois « Jamésiens », actuellement environ 16 000, partagent le territoire avec les Cris.

Les premiers contacts des Autochtones avec les Européens remontent à la deuxième moi-

tié du dix-septième siècle avec l'arrivée de commerçants et de missionnaires francophones et anglophones, en particulier avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. La particularité de la situation actuelle tient en grande partie au fait que le développement de ces contacts a été plus intense récemment, au XX^e siècle, avec le développement de la foresterie, des mines et de l'hydro-électricité. La sédentarisation rapide, en grande partie forcée, ne s'est généralisée que depuis les cinquante dernières années. Il en est résulté, chez les Cris et les Inuits, de difficiles évolutions territoriales, environnementales, économiques, culturelles, sociales et sanitaires. Cependant, des avancées importantes ont été réalisées en matière de gouvernance et de prise en charge par les communautés de ces difficultés.

Les conflits entre les populations autochtones du Nord du Québec et les gouvernements provincial de Québec et fédéral d'Ottawa ont été en principe résolus par une série d'ententes dont la Convention de la Baie James et du Nord Québécois (CBJNQ) de 1975, la Paix des Braves en 2002 avec les Cris, l'entente Sanarrutik (2002) avec les Inuits, l'entente de principe sur le Gouvernement du Nunavik de 2007 et l'entente entre le gouvernement fédéral et les Cris du Québec en 2008. Ces accords ouvrent la porte à une certaine autonomie gouvernementale et procurent des revenus substantiels aux communautés.

L'objectif principal du colloque est de réfléchir sur les trajectoires de ces populations autochtones et de les comparer depuis la Convention de 1975 jusqu'à nos jours. Trois thèmes sont proposés.

I - Histoire, territoire et géopolitique

Il conviendra d'abord de préciser quand et comment se sont implantées les communautés Cris et Inuits de l'est de la Baie d'Hudson et de la Baie James et de rappeler quels étaient leur mode de vie et leurs activités traditionnelles. Ces dernières, particulièrement liées aux contraintes du sol et du climat, s'appuient aussi sur des richesses de la mer et des forêts, en poissons, gibiers, fruits et matières premières. Leur usage s'inscrivait dans une répartition traditionnelle des territoires de chasse et de pêche.

Comment se sont effectués les premiers contacts avec les Européens (les fourrures, les postes de traite, les échanges, les rivalités anglo-françaises) ?

Quand et comment le Québec s'est-il intéressé à ce territoire? Quel a été le rôle du gouvernement fédéral, d'Hydro-Québec et de la Société de développement de la Baie James ? Quelles furent leurs principales activités et réalisations, et qu'en est-il résulté en termes de changement (localisation des communautés, démographie, etc.).

Le mode de vie traditionnel des Cris et des Inuits se trouvant modifié, quelles furent leurs revendications, les conflits et les compromis ? Comment cela a-t-il changé leurs relations avec Ottawa et Québec ?

Quelles sont et où sont actuellement les diverses communautés et comment se gouvernent-elles ?

Qu'en est-il de leurs relations avec les autres habitants d'Ungava, les Jamésiens? Quelles sont les nouvelles responsabilités du Fédéral et du Provincial?

II - Défis économiques, sociaux et de santé

Quelles sont les principales activités économiques développées dans et par les communautés : services publics, transport, tourisme, commerce, production d'énergie, artisanat, exploitation minière, foresterie, pêche, etc. Les collaborations avec les Jamésiens ?

Comment, dans ce nouveau contexte, se maintiennent ou non les activités traditionnelles de pêche, chasse et cueillette ? Quelles ont été les principales modifications environnementales et quelles en sont les conséquences ? D'autres projets menacent-ils l'équilibre environnemental ?

Quel est l'impact de ces changements récents sur les personnes, les familles et les communautés (habitat, insertion sociale, niveau de vie, problèmes spécifiques des femmes, relations entre les générations, sports et loisirs, emploi, délinquance et justice, protection de la jeunesse, etc.) ? Quel est le rôle de la religion ?

Ces mutations ont-elles des conséquences sur la santé des personnes, des familles et des communautés (démographie, sédentarité, nutrition, obésité, diabète, violence familiale, santé mentale, consommation de drogue et d'alcool, etc.) ? La médecine traditionnelle se perpétue-t-elle?

Quelles sont les principales réponses à ces impacts (institutions, programmes, initiatives et actions communautaires autochtones; interventions gouvernementales) ?

III - Défis culturels

Comment la vitalité des langues cri (Iiyiyuuayimuwin) et inuit (Inuktitut) a-t-elle évoluée à travers ces époques de changement (langue parlée à la maison, sur les lieux de travail, langue d'éducation, connaissance de langue écrite, pénétration de l'anglais et du français) ?

Qu'en est-il du système d'éducation (institutions, scolarisation, adéquation des contenus aux nouvelles réalités, place des autochtones chez les enseignants, accessibilité à l'enseignement technique et supérieur) ?

Qui sont les artistes et artisans (peintres, sculpteurs, photographes, écrivains, etc.) et quelles sont leurs sources d'inspiration, les thématiques, leur place dans la société ?

Les créations littéraires des Cris et des Inuits : dans leurs langues ? en anglais ? en français ? Place des écrivains dans les communautés et à l'extérieur de la région ; livres et revues, publications professionnelles et d'intérêt général ? L'image des Cris et des Inuits dans la littérature canadienne ?

Quelle est la place de la radio, de la télévision et d'internet : productions, diffusion ? Le cinéma

et les documentaires : productions locales, coopération avec les producteurs étrangers. Image des Cris et des Inuits dans les films et documentaires québécois et canadiens ?

Ni assimilation ni survivance, mais productions culturelles des Cris et des Inuits autonomes et dynamiques ? En quoi résistent-ils ou s'affirment-ils dans de nouvelles expressions culturelles et quel est le lien avec leur culture traditionnelle ? Entre les contraintes de la mondialisation (avec les tensions entre le global et le local) et les affirmations identitaires, les communautés se rassemblent-elles autour de choix et de valeurs communes ou se divisent-elles ?

En quoi les instances fédérales ou provinciales y contribuent-elles ?

Comparaison de la trajectoire des Cris depuis 1975 avec celle des Inuits.

B – Propositions de communications

Envoyer avant le 31 janvier 2009 une proposition de communication, en français ou en anglais, par courrier électronique, avec un résumé de 15 à 20 lignes, et un titre précis. Indiquer votre nom, vos titres et fonctions, votre adresse électronique et postale, votre téléphone ainsi que votre institution de rattachement.

Il ne sera pas possible de tout étudier. Cette problématique détaillée souhaite faire émerger des propositions d'exposés rendant compte de l'expérience des acteurs Cris et Inuits, et aussi des propositions de communications par des chercheurs qui s'efforceront de regrouper plusieurs aspects d'un des trois thèmes. Ce colloque sera complété par un autre colloque au Québec en 2011.

Pour permettre des débats approfondis, **on ne retiendra qu'environ 20 exposés ou communications** (plus Table ronde). Il est souhaité qu'une moitié environ soit effectuée par les acteurs de terrain (Cris, Inuits et autres habitants de l'Ungava), l'autre moitié par des chercheurs.

Les Comités scientifique et d'organisation effectueront la sélection des communications. Leur choix sera connu en mars 2009.

C – Aspects matériels

Les frais de séjour des conférenciers seront pris en charge par l'organisation du Colloque. Mais tous les frais de voyages (avion, train, etc.) seront à la charge des conférenciers.

Langue des conférences : anglais ou français, avec traduction simultanée (si financement obtenu).
Publication des Actes du colloque prévue en 2010.

D – Comités et Partenaires

Comité d'Organisation :

Jacques-Guy Petit (Directeur du CERPECA, U. Angers), secrétaire général du colloque ; Dr Yv Bonnier Viger (Professeur adjoint, Université Laval à Québec) ; Annie Grenier (Directrice géné-

rale Kativik); Michel Létourneau, ancien ministre (Québec) pour l'Ungava; Eric Pierre (CERHIO, U. Angers); Christian Pihet (Directeur du CARTA, U. Angers); Dianne Reid (Présidente CCSSSBJ (jusqu'en octobre 2008) et présidente de l'Aanischaukamikw).

Comité scientifique :

Professeurs : Alain Beaulieu (Chaire sur la question territoriale autochtone, UQAM, Montréal); Béatrice Colignon (Géographie, U. Paris I Sorbonne); Caroline Desbiens (Chaire de Géographie du Nord Québec, U. Laval à Québec); Serge Jaumain (Directeur du CENA, ULB Bruxelles); Frédéric Laugrand (Directeur du CIERA, Centre Interuniversitaire d'Etudes et de Recherches Autochtones, U. Laval à Québec); Toby Morantz (Anthropologue, U. McGill, Montréal); George Oblin (Pr. Associé, UQAT); Cornelius Remie (Anthropologue, Pays-Bas, Président du CIEC, Conseil International des Études Canadiennes); Sacha Sénécal (Professeur Associé, Western Ontario University).

Partenaires

Canada : le Grand Conseil des Cris de la Baie James; le CCSSSBJ (Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James); la Commission scolaire Crie de la Baie James; Anischaukamikw (l'Institut culturel Crie); la Commission scolaire Inuit Kativik; l'Institut culturel Inuit Avataq; la Société Inuit Makivik; les Ministères des Affaires Étrangères et des Affaires indiennes et du Nord canadien (Ottawa); le CIEC/ICCS (Conseil International des Études Canadiennes, Ottawa); le Secrétariat aux affaires autochtones (Québec); l'AIEQ (Association Internationale des Études Québécoises); DIALOG (Réseau québécois d'échanges sur les questions autochtones).

France : le CNRS (Comité national de la Recherche Scientifique, sections 33 et 34); l'Université d'Angers (le Conseil scientifique; le CERHIO/HIRES; l'ESO/CARTA); les Collectivités territoriales (Ville d'Angers, Angers Loire Métropole, le Département de Maine-et-Loire, la Région des Pays de la Loire); la Société Française de Médecine des Voyages.

Europe : le Réseau Européen des Études Canadiennes (REEC) et le CENA (ULB Bruxelles).

E - Adresse

Prière d'envoyer les propositions de communication, avant le 31 janvier 2009, par courrier électronique à :

Pr. Jacques-Guy Petit, directeur du CERPECA, U. Angers : jg.jacques.petit@orange.fr

ou

Madame Etienne (MSH Confluences, U. Angers) : Marie-France.Etienne@univ-angers.fr